

**CAPN** : Commission Administrative Paritaire Nationale

- Gestion de carrière ;
- Mutation inter académique.

**CAPA** : Commission Administrative Paritaire Académique

- Gestion de carrière des personnels du second degré et ATSS ;
- Mutation intra académique.

**CAPD** : Commission Administrative Paritaire Départementale

- Gestion de carrière des personnels du 1<sup>er</sup> degré ;
- Mutation intra départementale.

**CCP** : Commission Consultative Paritaire (Personnels non titulaire)

- Avis sur les licenciements de personnels et les sanctions disciplinaires.

### **CTM** : Comité Technique Ministériel

- Orientations budgétaires ayant des incidences sur la gestion des emplois ;
- Organisation et fonctionnement du service ;
- Politique des effectifs, des emplois et des compétences ;
- Questions de nature statutaire ;
- Evolutions de l'administration (périmètres et missions) ayant un impact sur les personnels ;
- Questions de formation, d'insertion et de promotion de l'égalité professionnelle ;
- Orientations en matière de politique indemnitaire.

### Comités Techniques de proximité

**CTA** : Comité Technique Académique

- Organisation du système scolaire, carte des formations, mesure de carte scolaire, dotation horaire (DHG).

**CTE** : Comité Technique d'Établissement

- Organisation des services des établissements.

**CTAC** : Comité Technique d'Administration Centrale

- Organisation des services des établissements.

### Comités Techniques spéciaux

*Les sièges seront attribués en fonction des résultats au CTA*

**CTSD** : Comité Technique Spécial Départemental

- Organisation et du fonctionnement du service des écoles, des collèges et des lycées, DHG, carte scolaire, ouverture et fermeture de classe.

### Autres

*Les sièges seront attribués en fonction des résultats aux CT*

**CHSCT** : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail



La CGT représente l'ensemble des salariés du secteur public et du secteur privé de toutes les professions rassemblées autour des valeurs collectives de progrès social et de solidarité. La CGT se bat pour développer l'égalité et la cohésion sociale sur l'ensemble du territoire.

La CGT, par le choix du « tous ensemble », refuse la politique de division du gouvernement et du patronat. Elle combat l'isolement, la mise en concurrence des salariés, des établissements, des écoles, facteur de culpabilisation et de souffrance au travail.

La CGT, c'est se rassembler pour mobiliser et apporter des réponses globales de transformation sociale.

Des voix que vous accorderez à la CGT Educ'Action dépendra sa représentativité, sa présence au CTM et sa capacité à signer ou pas les accords majoritaires soumis à négociation.

En étant candidat, en votant et en faisant voter CGT, vous participerez à la construction du rapport de forces. Demain, avoir des élus CGT dans les comités techniques, c'est être sûr qu'ils ne signeront pas n'importe quoi au mépris des conditions de travail des personnels et de la qualité du service public.

Voter CGT, c'est aussi avoir des élus en CAP. Depuis 2008, les personnels non titulaires sont défendus par la CGT dans les CCP. En 2011, le vote de tous les non titulaires comptera pour la représentativité, cela permettra de faire avancer leurs revendications.

# Elections professionnelles

du 13 au 20 octobre 2011

*Titulaires, non titulaires et stagiaires, relevant du ministère de l'Éducation nationale, vous serez plus d'un million à vous exprimer par le vote.*

C'est du poids du syndicalisme de lutte CGT que dépendent aussi nos acquis professionnels, nos augmentations salariales, nos conditions de travail, les réformes du service public d'éducation...

### Résultats de la CGT aux dernières élections

- 1<sup>ère</sup> organisation syndicale dans le secteur privé , 34%
- 1<sup>ère</sup> organisation syndicale dans l'ensemble de la fonction publique (d'État, hospitalière et territoriale) , 23,6% :
  - Dans la fonction publique d'État : 15,6%
  - Dans l'Éducation nationale : 5,1%
- 2<sup>ème</sup> organisation syndicale des personnels non titulaires de l'Éducation nationale

### Un vote uniquement électronique


Pour voter, il faut :

- Le NUMEN
- L'adresse mél professionnelle (prénom.nom@ac-académie.fr)
- Le département de naissance
- Un identifiant remis par l'administration
- Un mot de passe remis par l'administration

- Comité Technique scrutin sur liste
- CAP scrutin sur liste par corps
- CCP scrutin sur sigle pour les non titulaires

- Chaque scrutin est à un seul tour (Pas de quorum).



Votes à effectuer	Comité Technique de proximité CTA ou CTE ou CTAC	Comité Technique Ministériel	Liste des électrices et électeurs	CAPN	CAPA	CAPD	CCP	
4	●	●	PE (Professeur-e-s des Ecoles) et Instituteur-trice-s	●		●		
4	●	●	Agrégé-e-s	●	●			
4	●	●	Certifié-e-s, Adjoint-e-s d'Enseignement et Chargé-e-s d'Enseignement	●	●			
4	●	●	PLP (Professeur-e-s des Lycées Professionnels)	●	●			
4	●	●	PEPS et CEEPS (Professeur-e-s et Chargé-e-s d'Enseignement d'EPS)	●	●			
4	●	●	CPE (Conseiller-e-s Principaux-ales d'Education)	●	●			
4	●	●	COP et DCIO (Personnels d'orientation)	●	●			
4	●	●	Personnels d'inspection et de direction	●	●			
3	●	●	Professeur-e-s de chaires supérieures	●				
3	●	●	PEGC (Professeur-e-s d'Enseignement Général de Collège)		●			
2	●	●	Professeur-e-s et CPE stagiaires					
3	Vote 2011 : enseignement supérieur	●	Détaché-e-s PRCE, PRAG	●	●			
1	●	Vote 2014 : enseignement supérieur	ITRF (Ingénieur-e-s Technicien-ne-s de Recherche et de Formation)	Vote 2011 : enseignement supérieur				
3	●	●	Technicien-ne-s de laboratoire	●				
4	●	●	ATL (Adjoint-e-s Techniques de Laboratoire)	●	●			
2	●	●	ADAENES (Attaché-e-s D'Administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur)	Vote effectué en décembre 2010				
2	●	●	SAENES (Secrétaires Administratif-ve-s de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur)					
2	●	●	ADJAENES (ADJoint-e-s Administratif-ve-s de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur)					
2	●	●	Infirmier-e-s					
2	●	●	Assistant-e-s services sociaux					
2	●	●	Médecins					
2	●	●	Conseiller-e-s techniques services sociaux					
3	●	Vote 2014 : élections fonction publique territoriale	ATEC (Adjoint-e-s TECHniques)	●	●			
2	●	●	CNED, ONISEP, CIEP, CRDP, CNDP					
2	●	●	Personnels non titulaires sous contrat de droit privé (contrats aidés)	Vote élections prud'homales				
3	●	●	Personnels non titulaires (administratifs, sociaux et de santé)	 Sur sigle ►				●
3	●	●	Personnels non titulaires (enseignant-e-s, CPE et COP)					●
3	●	●	Personnels non titulaires (d'éducation, de surveillance et d'accompagnement des élèves)					●